



Contrat de la filière Sport



CONTRAT DE FILIÈRE

entre

L'ÉTAT

Emmanuel Macron

Ministre de l'Économie, de l'Industrie
et du Numérique

Patrick Kanner

Ministre de la Ville, de la Jeunesse
et des Sports

Matthias Fekl,

Secrétaire d'État

au Commerce extérieur, à la Promotion
du tourisme et aux Français de l'étranger

Et la filière Sport

Olivier Ginon

Vice-président du comité
de préfiguration de la filière Sport

Jean-Pierre Mouglin

Vice Président du CNOSF

Virgile Caillet

Délégué général de la FIFAS

Pierre Gogin

Président délégué de la FPS

Pierre Gattaz

Président du Medef

François Asselin

Président de la CGPME

SOMMAIRE

- 4 **Éditorial de M. Olivier Ginon,
PDG de GL events et vice-président
du comité de préfiguration de la filière sport**
- 5 **Préambule du contrat de filière**
- 6 **Présentation synthétique
des travaux de préfiguration**
- 8 **Carte d'identité
de la filière**
- 9 **Matrice des atouts, faiblesses,
opportunités et menaces**
- 10 **Orientations
du contrat de filière**

ÉDITORIAL DE M. OLIVIER GINON, PDG DE GL EVENTS ET VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ DE PRÉFIGURATION DE LA FILIÈRE SPORT



La volonté conjointe du Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, du Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, du Secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur, d'installer un comité de la filière Sport illustre l'importance de cette filière en France.

Dans le domaine du sport, notre pays possède de solides atouts. Les français aiment le sport, près de 16 millions de licences sont délivrées chaque année en France, et ce alors que la pra-

tique « libre » ne cesse de croître. Notre pays est en capacité d'offrir des biens et des services diversifiés et très innovants : les entreprises françaises, présentes sur tous les segments de l'économie du sport, démontrent un savoir-faire et une expertise reconnus dans le monde : architecture, BTP, énergie, transports, gestion des flux, sécurité, environnement, télécommunication, assurances, billetterie, restauration collective, matériels d'équipements sportifs et gestion des infrastructures, organisation d'événements pour ne citer qu'eux. Le marché représente environ 275 000 emplois et un chiffre d'affaires de 37 Mds€ par an c'est-à-dire près de 1.8 % du PIB du pays.

Notre pays détient une tradition de grands événements sportifs internationaux. Nous avons accueilli les Jeux Olympiques d'hiver : Grenoble 1968 et Albertville 1992, la Coupe d'Europe de Football 1984, la Coupe du Monde Football 1998, le Championnat du monde d'athlétisme 2003, la Coupe du Monde de Rugby 2007, les Jeux équestres mondiaux en 2014. Nous organisons des événements récurrents de grande renommée : le Tour de France, le Tournoi de Roland-Garros. Nous accueillerons prochainement l'Euro 2016 et la Ryder Cup en 2018. Nous sommes les fervents candidats pour les Jeux Olympiques de 2024 à Paris.

En tenant compte des travaux existants et en réunissant ces derniers mois de nombreux acteurs tant économiques que sportifs, nous avons ensemble essayé de structurer la filière économie du sport. Fruit de cette démarche, le contrat de filière qui est présenté s'articule autour de préoccupations partagées que sont la coopération entre les différentes parties concernées, la promotion de l'excellence française et de la renommée de nos entreprises, en particulier à l'international.

Je suis très honoré d'avoir pu animer tant de compétences, d'engouement et agréger tant de propositions. Il reste maintenant à inscrire les travaux de la filière dans la durée afin de mettre en œuvre les actions du contrat et atteindre les objectifs que nous avons fixés. Ainsi, tout en répondant aux préoccupations des acteurs économiques et sportifs, nous satisferons aux attentes des collectivités territoriales et de la population sur un sujet qui nous réunit tous : le Sport.

PRÉAMBULE

DU CONTRAT DE FILIÈRE

Le contrat de filière a été élaboré entre les mois d'avril 2015 et de mars 2016 sous la responsabilité d'un groupe projet composé d'entreprises du secteur et des acteurs du mouvement sportif.

La société GL Events a assuré l'animation des travaux, le secrétariat permanent relevant de la Direction Générale du Trésor, la Direction des Sports et la Direction Générale des Entreprises.

Leurs travaux, très opérationnels, ont permis d'approfondir la connaissance des forces et faiblesses d'une filière industrielle d'avenir mais également d'identifier les freins qui pourraient être levés et les actions qui pourraient être enclenchées pour l'adapter à un écosystème national et international en profonde mutation.

Le contrat de filière revêt par construction des considérations d'intérêt général. Un développement rationnel de l'offre d'équipements sportifs est corrélé positivement à la croissance de la pratique sportive en France, notamment dans les zones où les lacunes infrastructurelles sont fortes (zones urbaines sensibles et rurales) et l'entravent. Les Français, généralement sportifs (48% d'entre eux pratiquent le sport de manière hebdomadaire), sont en effet à la recherche d'une offre d'équipements sportifs innovants, mais également financièrement et spatialement accessibles. Aussi, au-delà de participer à la protection de la santé de nos concitoyens, le monde du sport stimule de nombreux autres pans de notre économie. L'accueil d'évènements sportifs nationaux et internationaux, dépendant de la qualité de nos infrastructures, stimule le marché de la restauration, de l'hôtellerie, de la sécurité, du luxe, du tourisme et impacte directement l'économie de nos territoires.

Afin de répondre aux enjeux identifiés, le contrat de filière engage les acteurs dans des actions au bénéfice de l'innovation, de la formation, du développement de l'attractivité des territoires français et de notre commerce extérieur. Le contrat propose notamment de :

- développer le potentiel innovant de nos entreprises et partager les bonnes pratiques au sein de la filière ;
- développer l'export de nos entreprises par le biais d'un accompagnement public plus développé sur les marchés étrangers et le portage de nos PME par nos entreprises de référence ;
- accroître la rentabilité des évènements et équipements sportifs par un développement de leur modularité, et par le rééquilibrage entre la part du financement public et du financement privé de l'infrastructure sportive, dans le contexte des objectifs de retour à l'équilibre des finances publiques.

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES TRAVAUX DE PRÉFIGURATION

9 mois de travaux, d'auditions et de réunions pour les 4 groupes de travail



GT1 : Equipements sportifs de proximité

GT2 : Equipements sportifs de référence et services associés

GT3 : Événementiel sportif

GT4 : Ecosystème des équipements sportifs

Un rythme de travail soutenu dans les différents groupes de travail

Actions	GT1	GT2	GT3	GT4	Comité de Pilotage
Séances	9	6	7	6	4

Une grande diversité des acteurs représentés

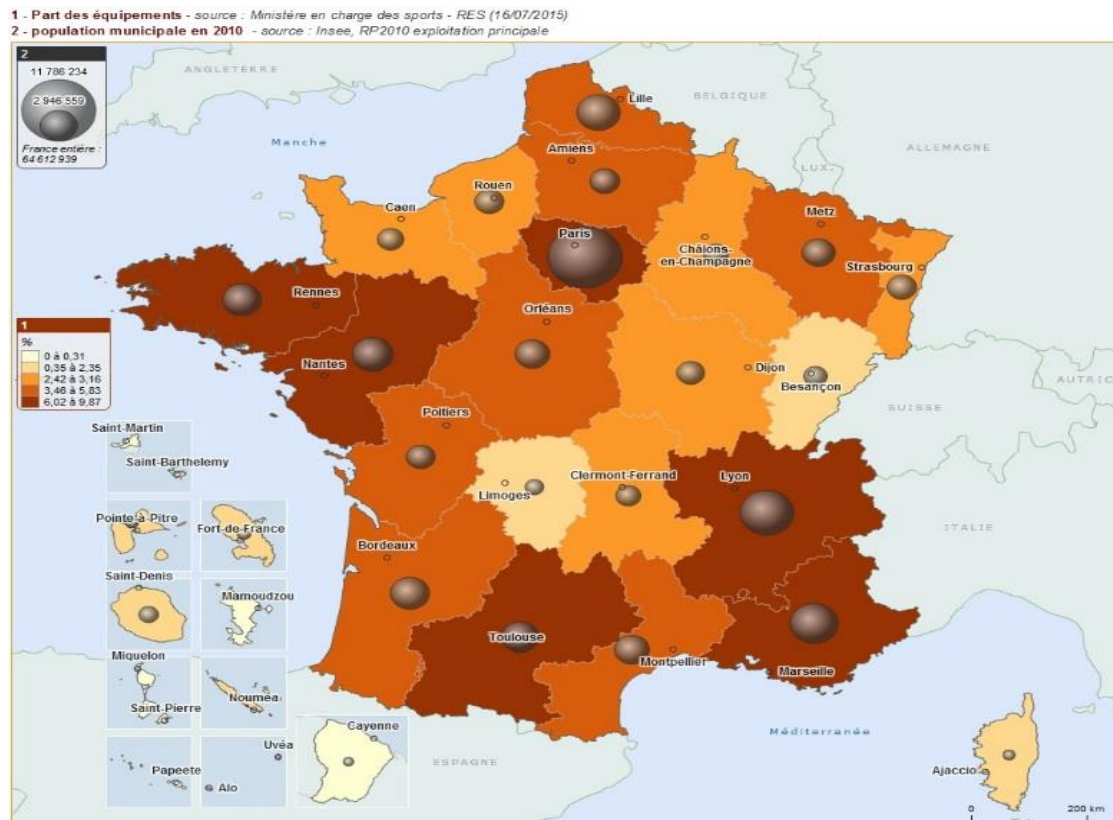
Acteurs de la Filière Sport	Nombre
Entreprises du secteur privé	76
Ministères et opérateurs publics	14
Ligues et fédérations sportives	12
Sportifs	10
Total	112

Liste des membres des groupes de travail

Entités GT1	Entités GT2	Entités GT3	Entités GT4
SMC2	GDF Suez	ASO	Elisath
Eiffage	Olympique Lyonnais	Doublet	Roland Garros
Bouygues	Racing Club Metro	GL events	Kuklos Consulting
Caisse des Dépôts	LFP	Les étoiles du sport	Universitaire ESSEC
ANDES	Natural Grass	AP2S	Citizen Sciences
Ville de Belfort et Andes	Alcatel-Lucent Enterprise	Euro 2016 SAS	Cryo Control
Ville de Viroflay et ESG	Orange	ANLSP	Cluster Montagne
Université Paris-Orsay	Caisse des Dépôts	FFGolf	PARISREGIONLAB
DGE	LNR	FFF	UEFA
CNDS	Vinci Stadium	Olympique Lyonnais	Ligue Nationale De Handball
LNB	Bouygues	Keneo	Syndicat National des Entreprises de Sécurité (SNES)
Metalu-Plast	Eiffage Concession	Mediatree	Fédération Française des ports de plaisance
GL events	Chabanne & Partenaires	Bein Sports	Bodet Sports
Marty Sport	Maori	Cluster 4 Team 4 Sports	Wilmotte et Associes
Bodet Sports	Apave	UNIMEV	City Events
Chaix et Morel	GDF Suez / Cofely Services	POB	Vogo
CEG	GDF Suez / Ineo	Mairie de Paris	Babolat
Gerflor	Syntec-Ingenierie	LFP	Prozone
D2X	Mission d'appui aux partenariats publics privés (MAPPP)	Business France	Sodexo
Setec Organisation	Veolia	FIFAS	Université de technologie de Troyes
AFNOR	GL events	CNOSF	Swimtech
VertMarine		Vincent Guérin Sports	Le Tremplin
Vinci		Smart solutions	
Sport dans la ville		FISE	
UCPA		KIP-KDC	
Alain Lapierre Consulting		Esprit de Service France	
UrbanSoccer		Fédération Française de Badminton	
Tremplin sport formation			
FISE			
Kompan			
Serge Ferrari			
Airstar			

CARTE D'IDENTITÉ DE LA FILIÈRE

- La filière représente environ 275 000 emplois en France, soit environ 1% de la population active ;
- Son chiffre d'affaires est estimé à 37 milliards d'euros par an, soit 1,85% du PIB français.



Entreprises : Alcatel-Lucent, AFNOR, ANLSP, AP2S, Apave, ASO, Babolat, Bein Sports, Bodet Sports, Bouygues, CEG, Chabannes et Associés, Chaix et Morel, Citizen Sciences, City Events, Cryo Control, Doublet, D2X, Eiffage, Elisath, Engie Cofely Services, Engie Ineo, Euro 2016 SAS, Extra, Gerflor, GL Events, Keneo, Les étoiles du sport, LNR, Maori, Marty Sport, Mediatree, Metalu-Plast, Natural Grass, Olympique Lyonnais, Orange, POB, Prozone, Racing Club Metro, Roland Garros, SE-TEC ORGANISATION, SMC2, Sodexo, Urban Foot, Veolia, VertMarine, Vinci, Vogo, Wilmotte et Associés, ...

Fédérations et ligues professionnelles : FFGolf, FFF, UEFA, LNR, FIFAS, LFP, FFT, FFR, Fédération des Entreprises de Propreté, Fédération Française des Ports de Plaisance, Syndicat National des Entreprises de Sécurité, LNH, Fedairsport, UNIMEV, ...

MATRICE DES ATOUTS, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Une population largement sportive : pratique hebdomadaire pour près de 48% de français ; - Le sport est un secteur en croissance et relativement peu impacté par la crise économique ; - Le cycle d'investissement des collectivités territoriales a été peu impacté par la crise économique ; - 3^e marché en valeur au sein de l'Union Européenne ; - Un savoir-faire démontré dans l'organisation d'évènements sportifs et culturels : évènements récurrents et Grands Evènements Sportifs Internationaux ; - L'expertise des entreprises françaises reconnue à l'étranger ; - La diversité des entreprises françaises, notamment innovantes ; - Une réflexion sur la réforme de la filière sport déjà bien entamée ; - Un parc de grands stades rénovés dans le cadre de la préparation de l'Euro 2016. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les PPP ne répondent pas à toutes les opérations relatives aux équipements sportifs de référence ; - Un secteur privé extrêmement minoritaire dans le financement des équipements sportifs ; - Des modèles économiques inadaptés à la contraction des financements publics et à la concurrence entre clubs professionnels ; - Des coûts de construction relativement élevés ; - Une faible rentabilité des équipements sportifs ; - Les équipements sportifs de proximité sont vieillissants et mal répartis sur le territoire français ; - Un faible niveau des revenus d'exploitation des clubs professionnels ; - Une inadéquation des référentiels de formation aux évènements sportifs ; - Peu de démonstrateurs faisant office de vitrines à l'export ; - La complexité du cadre réglementaire français ; - Une absence d'offre française intégrée pour les donneurs d'ordres étrangers ; - Pas de schéma directeur national coordonnant la construction d'équipements sportifs de référence.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - A l'international, les marchés des GESI sont en expansion ; - La filière sport génère des effets d'entraînement vertueux sur d'autres marchés ; - La demande des pays émergents en équipements sportifs de proximité ; - Le besoin d'équipements relatifs aux nouvelles pratiques sportives ; - La construction de grands équipements génère des effets d'entraînement sur la construction d'équipements de proximité ; - La volonté des pouvoirs publics de lutter contre les différentes problématiques du secteur. 	<ul style="list-style-type: none"> - La complexité du cahier des charges des organisations sportives internationales ; - Un agenda chargé de réformes au sein des organisations sportives internationales ; - Une volatilité de la réglementation sportive édictée par les fédérations internationales, l'Etat français et l'Union Européenne. - Une concurrence très forte des diplomatie sportives émergentes en complément de celles des pays développés.

ORIENTATIONS DU CONTRAT DE FILIÈRE

ACTIONS	PILOTES	CALENDRIER
Axe 1 : RENFORCER LES COOPERATIONS ENTRE LES ACTEURS DE LA FILIERE		
Développer un système d'informations performant sur les marchés de l'économie du sport		
Action 1 : Définition de modes de collaboration étroits entre la filière Sport et l'observatoire de l'économie du sport.	Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports	S-1 -2016
Action 2 : Réalisation courant 2016 d'études prioritaires identifiées et financées par les acteurs de la filière sport.	Observatoire de l'économie du sport	S-1 -2016
Renforcer la cohérence et l'efficience de la programmation des équipements sportifs		
Action 3 : Croisement de la cartographie de l'offre existante par le biais du RES (Recensement des équipements sportifs de proximité et de référence développé par le Ministère des Sports) avec des données sociodémographiques et de pratique licenciée afin de disposer d'une photographie de l'état de l'offre et de la demande au niveau territorial.	Etat (RES et Observatoire)	Plan de la cartographie : S-2 -2016
Action 4 : Réalisation d'une étude prospective d'anticipation des besoins en équipements structurants du sport professionnel et du sport pour tous .	Observatoire de l'économie du sport	Plan de financement de l'étude : S-2 -2016
Action 5 : Concertation des acteurs pour renforcer la cohérence et la sélectivité des investissements dans les équipements sportifs structurants.	Etat/Collectivité Territoriales	S-2 -2016 pour mise en place en 2017

Mettre en place une stratégie de différenciation "Welcome sport attitude France"

<p>Action 6 : Assurer la diffusion des bonnes pratiques par l'élaboration de trois référentiels dynamiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> - un référentiel sur la programmation/conception/construction des équipements ; - un référentiel sur la programmation, l'organisation et l'évaluation d'un événement; - un référentiel sur la gestion du parcours et de l'expérience client. 	<p>Unimev/ Fedairsport/ Esprit de Service France</p>	<p>Définition des critères : S-1-2016</p>
<p>Action 7 : Promouvoir un rendez-vous professionnel récurrent autour des marchés couverts par la filière.</p>	<p>Secteur Privé/ Etat</p>	<p>S-2 -2016 et Lancement en 2017</p>

Axe 2 : RENOUELER L'ECOSYSTEME DU FINANCEMENT DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Rechercher la simplification des déterminants de l'investissement dans les équipements sportifs

<p>Action 8 : Intégrer le secteur des équipements sportifs au chantier gouvernemental de simplification (normes,délais, solutions modulaires, etc.).</p>	<p>AFNOR/Etat+ SYNTEC Ingénierie / APAVE</p>	<p>S-2 -2016</p>
---	--	------------------

Renforcer l'attractivité des investissements privés dans les équipements sportifs

<p>Action 9 : Faciliter le portage de nouvelles formes de coopération publique/privée (incluant la réflexion sur les garanties d'emprunt et la simplification de la fiscalité indirecte des services sportifs).</p>	<p>Ministère de l'Economie, de l'industrie et du numérique/ Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports</p>	<p>Lancement de l'expertise : S-1 - 2016</p>
--	---	--

Favoriser le cofinancement de l'offre de services sportifs

<p>Action 10 : Favoriser le développement des initiatives sport-santé et le cofinancement de l'offre de services sportifs avec les acteurs de la protection sociale.</p>	<p>La Mutualité Française/Etat/CNOSF/Cryo control</p>	<p>S-2 -2016</p>
<p>Action 11 : Faciliter le développement du sport en entreprise.</p>	<p>Etat/ CNOSF/ MEDEF</p>	<p>S-2 -2016</p>

Développer l'offre de services dans les équipements sportifs

Action 12 : Optimiser les innovations de la relation client pour développer l'ensemble des services, dont l'offre des places avec prestations, dans les équipements sportifs.	Etat/ Secteur privé	S-2 -2016
--	---------------------	-----------

Axe3 : PROMOUVOIR L'INNOVATION AU SEIN DE LA FILIERE SPORT

Développer les services liés à la connectivité

Action 13 : Elaboration du référentiel en termes de connectivité des équipements sportifs.	Orange/ UNIMEV/ FIEEC/ALCATEL	S-2 -2016
---	----------------------------------	-----------

Accompagner les marchés du « sportainment »

Action 14 : Réalisation d'une étude sur le marché du sportainment en France .	Observatoire de l'économie du sport	S-2 -2016
Action 15 : Accompagner les marchés du sportainment et le développement du digital dans la pratique sportive (tracking, sport santé, textiles connectés, etc.).	Etat / Secteur Privé	S-2 -2016

Faire de la formation un facteur clé de la montée en gamme

Action 16 : Identification des compétences et savoir-faire nécessaires au sein de la Filière sport.	Etat/Secteur privé/Fédération Football/MAORI	S-1 -2017
Action 17 : Mise en place d'une formation prioritaire pour les marchés de la filière sport.	ESSEC/ Secteur privé, OPCA	S-2 -2016

S'appuyer sur le Centre National de Développement du Sport (CNDS) pour stimuler l'innovation dans la conception des équipements sportifs

Action 18 : Mise en place, sous l'égide du CNDS, de 1 à 2 concours d'idées annuels sur la réalisation d'équipements sportifs.	CNDS/ Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports	S-2 -2016
Action 19 : Mise en place d'un appel à projet annuel pour la conception d'équipements sportifs à vocation de démonstrateurs sous l'égide du CNDS.	CNDS/ Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports	S-2 -2016

Développer un démonstrateur virtuel des solutions innovantes pour les équipements sportifs

Action 20 : Valorisation de l'offre actuelle en termes d'équipements sportifs par la réalisation d'un catalogue numérique pour les salons internationaux et l'accueil de délégations en France.	Fedaisport/Business France/secteur privé	S-1 -2016 (Recensement des équipements innovants) puis S-2 -2016 (Réalisation d'un catalogue numérique)
Action 21 : Réalisation d'un démonstrateur virtuel des solutions innovantes pour les équipements sportifs.	Secteur Privé	S-1 -2016 (Etude de Faisabilité)

Axe 4 : AIDER A LA STRUCTURATION DE L'OFFRE FRANCAISE A L'INTERNATIONAL

Développer une stratégie de conquête des marchés à l'international

Action 22 : Définition d'actions pilotes pour les démarches collectives en tenant compte des critères de priorité de marché, de l'expérience des acteurs et de la diplomatie sportive.	Etat/Business France/Secteur privé	Identification : S-2 -2016 pour déploiement en 2017
Action 23 : Installation de clubs sport à l'export dans les marchés prioritaires de l'économie du sport.	Etat/ Business France/Secteur privé	Cartographie et lancement d'au moins un pilote : S-2 -2016

Mettre en place une convention de partenariat spécifique aux actions collectives

Action 24 : Développement d'un dispositif de parrainage des PME/TPE par les grands groupes.	État/ Ensemble des acteurs de la filière	S-2 -2016
--	---	-----------

Structurer la représentation de la Filière Sport lors des grands rendez-vous internationaux sous l'égide de Business France

Action 25 : Constitution de Pavillons France / filière sport sur les salons et les rencontres professionnelles.	Business France/ Secteur privé	Continu 2016
--	--------------------------------	--------------